

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2021

(En dinars)

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2021	TROISIEME TRIMESTRE 2020	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2021 AU 30/09/2021	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2020 AU 30/09/2020	31/12/2020
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	380 511 079,566	355 038 856,042	1 137 702 534,436	1 076 462 557,417	1 452 377 985,120
* Intérêts	249 666 306,205	244 976 326,047	731 458 428,628	748 111 551,477	996 796 749,461
* Commissions en produits	59 001 923,719	54 537 422,990	166 044 471,676	151 642 851,870	215 546 178,883
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	71 842 849,642	55 525 107,005	240 199 634,132	176 708 154,070	240 035 056,776
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	134 552 183,616	127 098 545,992	395 161 633,639	382 222 300,229	511 539 540,818
* Intérêts encourus	132 201 368,555	125 886 221,048	390 871 928,244	379 519 783,520	507 808 387,171
* Commissions encourues	2 350 815,061	1 212 324,944	4 289 705,395	2 702 516,709	3 731 153,647
* Autres charges	-	-	-	-	-
3- Produit net bancaire	245 958 895,950	227 940 310,050	742 540 900,797	694 240 257,188	940 838 444,302
4- Autres produits d'exploitation	2 981 382,822	3 086 721,327	8 596 074,994	9 027 832,116	11 752 439,920
5- Charges opératoires, dont:	109 436 062,247	103 056 963,525	331 037 565,653	306 850 301,959	408 013 846,580
* Frais de personnel	57 897 885,541	55 356 890,106	180 962 378,637	169 021 250,222	217 202 004,913
* charges générales d'exploitation	41 089 130,650	38 402 823,948	121 093 491,792	111 274 738,271	154 311 725,479
6- Structure du portefeuille :	-	-	3 496 501 653,022	2 498 560 789,402	2 733 953 907,598
* Portefeuille-titres commercial	-	-	506 765 904,292	28 312 138,938	8 022 333,154
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	2 989 735 748,730	2 470 248 650,464	2 725 931 574,444
7- Encours des crédits nets	-	-	11 621 945 202,412	11 048 892 529,801	11 340 969 568,516
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	15 230 822 756,051	13 212 698 556,847	14 786 831 560,189
* Dépôts à vue	-	-	7 431 699 301,540	6 527 233 855,186	7 319 353 245,842
* Dépôts d'épargne	-	-	3 453 452 384,733	3 134 135 645,841	3 273 192 568,269
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	504 631 149,023	332 991 195,402	328 187 647,617
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	425 690 076,840	274 267 809,574	267 517 595,798
* Ressources spéciales	-	-	78 941 072,183	58 723 385,828	60 670 051,819
10- Capitaux propres	-	-	1 575 740 784,243	1 471 873 801,150	1 575 426 048,398

FAITS SAILLANTS DES NEUF PREMIERS MOIS 2021

La BIAT a clôturé les neuf premiers mois 2021 avec les résultats suivants :

Un PNB de 742,5 MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- Une marge en intérêts de 340,6 MD ;
- Une marge sur commissions de 161,8 MD ;
- Des autres revenus de 240,2 MD.

Des charges opératoires de 331,0 MD ;

Des encours de dépôts de 15 230,8 MD ;

Des encours de crédits nets de 11 621,9 MD ;

Un portefeuille titres de 3 496,5 MD ;

Un coefficient d'exploitation de 44,6%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2021

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES :

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative aux neuf premiers mois de l'année 2021.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2021 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2021 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2021 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2021 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-09-2021.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant aux neuf premiers mois de l'année 2021. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2021 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2021. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/09/2021.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2021, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2020 que celles relatives à l'année 2021.

Les données relatives à l'année 2020 sont conformes à celles publiées en 2020 dans le cadre des indicateurs trimestriels des neuf premiers mois de 2020.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre des neuf premiers mois de l'année 2021 à 1.137.703 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;

- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement ;
- Gains de change.

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 395.162 mD au titre des neuf premiers mois de l'année 2021.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2020 et au 30/09/2021 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2020 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 23/04/2021.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2020 et des neuf premiers mois de l'année 2021 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.